



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Rapport moral d'ECCLA Assemblée Générale 24 mars 2018

Le Rapport d'Activité met en évidence tout le travail au quotidien d'une association. Cette année a été exceptionnellement lourde car, en plus de toutes les réunions habituelles, sont arrivées de nombreuses sollicitations sur l'éolien en mer, la Région à énergie positive, le Plan Régional Déchets, l'étude du département sur les Energies Nouvelles Renouvelables, le groupe éolien du Comité Maritime de Façade, le groupe de travail sur la Berre la cartographie des ruisseaux de l'Aude, l'arrêté Zones Non Traitées, le procédé THOR d'AREVA... Certaines de ces réunions étaient assurées avec la double casquette « FNE LR et ECCLA ».

Parfois ce travail paraît inutile ou dérisoire. A quoi sert d'assister à toutes ces réunions ? A quoi sert d'aller donner son avis dans une enquête publique ? A-t-on fait bouger une action ? Un programme ?

Pourtant, sur la durée, et les écologistes raisonnent toujours sur le long terme, la réponse est évidemment positive. Il suffit de se rappeler la situation d'il y a 30 ans et les ricanements qui accueillaient les propositions des écologistes.

Rappelons qu'il aura fallu attendre 1998 pour qu'ECCLA puisse accéder au CODERST, la philosophie des Préfets à l'époque consistait à choisir des associations naturalistes sans connaissance sur les risques industriels. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Dans l'élaboration des Plans de Prévention des Risques Technologiques, ECCLA a participé aux 4 structures mises en place dans le département.

Il se trouve qu'ECCLA va fêter cette année ses 30 ans, l'inscription au JO date du 9 juin 1988. C'est une occasion pour se retourner sur son action et faire un bilan.

Cochez dès à présent cette date 7 juin 2018 : les trente ans d'ECCLA

L'année 2017 a été marqué par 4 actions :

– *Une action inhabituelle :*

La venue de Jean Claude Carrière avec la projection de son téléfilm du début des années 80 : « Le jardinier récalcitrant ». Une fiction étonnamment moderne, une histoire de tomates anciennes bien meilleures que les standardisées, une multinationale qui veut les détruire et l'histoire de celui qui veut les pérenniser. La salle était comble en cette fin du mois d'août avec 140 places. (C'est probablement la réunion la plus suivie de toutes celles que nous avons faites à ce jour).

– *Une action sur les ruisseaux en danger :*

Dans toute la France, les Préfets doivent élaborer d'une part une cartographie des ruisseaux, d'autre part les points d'eaux retenus pour être protégés des ruissellement des pesticides en préservant une zone de 5m autour de ces points.

Présidente : Maryse Arditi - Secrétaire : Christine Roques
170, av. de Bordeaux - 11100 Narbonne – Tél.: 04 68 41 75 78
Courriel : eccla@wanadoo.fr Site Internet : eccla-asso.fr

Ayant participé à ce groupe de travail sur la cartographie en 2016, ECCLA a donné sa démission en juillet 2017, vu les conditions de travail, en renvoyant une lettre au Préfet, lettre que vous trouverez sur le site. Nous avons eu une réponse très intéressante que vous trouverez aussi sur le site. Elle confirme ce que nous avons dénoncé : seul 35% du linéaire humide étaient considérés comme « ruisseau » en juillet 2017 et 43% n'en étaient pas ! Nous sommes un des départements français où le taux de disparition est le plus élevé.

Fort logiquement, quand il s'agit de protéger les points d'eau des pesticides, les points d'eau à protéger ont eux aussi fondu. Cet arrêté préfectoral, a été promulgué le 7 juillet. En accord avec FNE LR, nous avons fait un recours gracieux auprès du Préfet afin qu'il prenne en compte l'ensemble du réseau hydrographique. Ce recours a été fait en janvier pour agir sur l'ensemble de l'ex-région LR.

– *L'action sur AREVA :*

Il y a eu une mobilisation très importante contre le projet THOR avec une forte participation des habitants de Moussan, « Les familles papillons », opération très bien couverte par la presse. ECCLA n'a pas participé à cette mobilisation car ce que nous mettons en cause, ce n'est pas seulement ce qui risque de sortir de la cheminée de THOR, mais ce qui sort déjà de toutes les cheminées actuelles et qui n'est pas connu à ce jour. L'Arrête Préfectoral est tombé le 09/11/17 après les deux études demandées par le Préfet. Reconnaissons toutefois que c'est la première fois qu'un Préfet ne signe pas la demande exacte d'AREVA sur les autorisations de rejet : les demandes ont été divisées par 2,5 pour les oxydes d'azote et par 11 pour les COV. Il a en outre été ajouté la création d'un observatoire des rejets d'AREVA qui se met en place au sein de la Commission de Suivi de Site. ECCLA compte y participer.

– *L'action contre l'extension de la capacité d'enfouissement de déchets à Lambert (Narbonne) :*

Le dossier à l'enquête publique nous a permis de découvrir que l'augmentation de cette capacité d'enfouissement était très supérieure à ce que nous pensions. Il ne s'agissait pas de passer de 120.000 tonnes à 160.000 tonnes, mais de 120.000 tonnes à 223.000 tonnes. Nous avons été rencontrer le Commissaire Enquêteur, et avons déposé un avis très opposé qui est consultable sur notre site. Nous avons également fait une conférence de presse pour alerter sur le fait que, outre le centre d'enfouissement, l'Ecopole de Narbonne prévoyait déjà de faire venir 45.000 tonnes de déchets supplémentaires. Tout ceci est en contradiction avec la Loi et le Plan Régional des Déchets en phase finale d'élaboration.

Pour finir

– *Notre dernière réunion annuelle* s'est tenue à la Médiathèque de Narbonne sur « La transition énergétique dans l'Aude et à Narbonne », avec environ 60 personnes. La fermeture à 20h a posé un problème car les intervenants comme le public ont été bousculés pour tenir les délais.

– *Le site d'ECCLA* continue à recevoir au fil du temps autour de 50 visiteurs par jour avec des pointes qui peuvent dépasser 100. Et, il faut surtout noter, que les personnes qui viennent consulter le site vont sur de nombreuses pages et pas qu'une seule information, signe que le site présente de l'intérêt pour ceux qui y viennent.

– *Il faut renforcer notre équipe de bénévoles.* N'hésitez pas à venir pour un seul sujet qui vous intéresse ou pour suivre une seule zone du département. N'hésitez pas non plus à candidater au CA même si ceux-ci sont toujours ouverts à tous les adhérents.

Narbonne, le 24/03/18

La Présidente, Maryse Arditi

